

Commission Qualis – PV du 10.12.2019

Séance	Séance de la Commission Qualis			
Date / Lieu	10 décembre 2019, 12h15-13h45, Bâtiment principal, avenue du 1er-Mars 26, B29			
PV N°	19			
Nbre de pages	6			
Présidence	Grether	Jean-Marie	VR Finances et Accréditation	Bureau qualité
Participant-e-s	Bertrand	Anne-Laure	Maître-assistante	FLSH
	Crevoisier	Olivier	Professeur (suppléant)	FLSH
	Fasel Lauzon	Virginie	Conseillère	Bureau qualité
	Fenley	Marika	Conseillère	Bureau qualité
	Kamber	Alain	Professeur titulaire	FLSH
	Kuhn	André	Professeur	FD
	Leuba	Joséphine	Assistante doctorante	FSE
	Lo Ricco Apothéloz	Sandrine	Adjointe du doyen	FD
	Monin	Marie-Cécile	Adjointe du doyen	FLSH
	Pignard-Cheyne	Nathalie	Professeure assistante	FSE
	Schulthess	Daniel	VR Enseignement	Ex-officio
	Voillat	Françoise	Cheffe de service	SACAD
Excusé-e-s	Colbois	Bruno	Professeur	FS
	Felber	Pascal	Doyen	FS
	Hari	Olivier	Professeur	FD
	Kessler	Felix	VR Recherche	Ex-officio
	Le Bayon	Claire	Professeure titulaire	FS
	Livi	Christian	Conseiller aux études	FS
	Mariaux	Pierre-Alain	Doyen	FLSH
	Rosset	Aurélie	Etudiante	FS
Responsable PV	Marika Fenley			
Date PV	11 décembre 2019			

1. Composition de la Commission

Nouveaux membres :

FLSH: Anne-Laure Bertrand (remplace Anne-Claire Michoux, CI)

FLSH: Pierre-Alain Mariaux (remplace Olivier Crevoisier, CP)

FD: Quentin Herold (remplace Delphine Yerly, CI)

FSE: Nathalie Pignard-Cheynel (remplace David Ardia, CP)

Jean-Marie Grether (JMG) rappelle la composition de la commission telle qu'elle est décrite dans son règlement et souligne que la composition actuelle effective n'y correspond pas (cf. diapositive ci-dessous) : le corps professoral est surreprésenté, tandis que le corps étudiantin est sous-représenté. Les membres des facultés présent-e-s à la séance sont prié-e-s de réfléchir à la manière de remédier à ces deux points. La commission PATB a été contactée et va désigner deux représentant-e-s du domaine central prochainement.

Virginie Fasel Lauzon (VFL) précise que la suppléance des membres en cas d'absence à une séance n'est pas prévue par le règlement.

COMPOSITION DE LA COMMISSION (1)



Règlement 16 juillet 2018

Composition **Art. 3** ¹La commission est composée comme suit :

- a) le vice-recteur ou la vice-rectrice Qualité, qui est en charge de la présidence ;
- b) le vice-recteur ou la vice-rectrice Enseignement et le vice-recteur ou la vice-rectrice Recherche font office d'invité-e-s permanents, sans droit de vote ;
- c) trois membres par faculté, dont un membre du corps professoral, du corps intermédiaire, du corps étudiantin désignés par le décanat ;
- d) un membre PATB par faculté, proche de la thématique, désigné par le décanat ;
- e) la personne responsable du Service académique (SACAD) ou une personne déléguée par elle ;
- f) un à deux membres du domaine central, proposés par la Commission PATB et désignés par le secrétaire général ou la secrétaire générale;
- g) les collaborateurs ou collaboratrices du Bureau qualité, avec voix consultative.

²Les membres cités aux lettres c et f sont désignés pour une période de 2 ans, renouvelable.

2. PV de la séance du 14 mai 2019

Le procès-verbal est accepté.

3. Informations

Marika Fenley (MF) informe que la nouvelle convention du Réseau romand de Conseil, Formation et Evaluation (RCFE) va bientôt être signée. Dans le cadre du réseau, les enseignantes et enseignants peuvent profiter des offres de formation pédagogiques gratuites dans les institutions membres (UniFr, UniGE, Unil, UniNE, EPFL). La convention aura une durée de cinq ans.

VFL informe de la création d'un réseau qualité des universités et hautes écoles suisse romandes à l'initiative du Bureau qualité de l'Université de Neuchâtel. Deux rencontres ont eu lieu en 2019, la troisième est prévue pour le printemps 2020.

VFL fait un retour sur l'exercice de brainstorming effectué lors de la dernière séance Qualis.

- Concernant les remarques du groupe A sur les disparités entre les facultés et les instituts, VFL rappelle que le règlement publié en 2018 prévoit un rôle central de la part des décanats dans ces procédures, afin que l'évaluation de la productivité des chercheurs et chercheuses soit effectuée au regard des pratiques en vigueur dans la discipline concernée.
- Concernant les remarques des groupes B et C sur les indicateurs de qualité, VF explique qu'à partir de 2020, le rapport de gestion annuel de l'UniNE listera un ensemble d'indicateurs concernant les résultats et l'impact des recherches, pour autant qu'ils soient disponibles, à savoir le nombre de thèses soutenues, de nouvelles publications, de téléchargements d'articles sur le *Portail publications et recherches*, le nombre de citations, d'articles de presse, d'interventions dans Avis d'experts, de brevets, de mentions sur les réseaux sociaux et de manifestations tout-public.
- Concernant la proposition du groupe C d'augmenter le nombre d'indicateurs concernant les doctorantes et doctorants, VFL annonce qu'une enquête portant sur les doctorantes, doctorants, docteurs et docteurs aura lieu en automne 2020.

4. Bilan des activités 2019

Un document a été envoyé aux membres de la Commission à l'avance avec un bilan des activités 2019 du Bureau qualité.

Sur le point concernant les projets pédagogiques innovants, Nathalie Pignard-Cheynel (NPC) demande si des communications sur ou des évaluations de ces projets par des étudiantes et étudiants sont prévues. MF répond qu'à l'heure actuelle ce n'est pas prévu mais qu'elle réfléchira sur ce qui pourrait être fait dans ce sens.

Daniel Schulthess (DS) demande une clarification sur les heures de conseil de MF durant l'année. Combien d'enseignantes et enseignants cela concerne-t-il ? MF répond que certaines personnes bénéficient de plusieurs séances de conseil, mais que c'est rarement le cas. DS demande si les personnes qui demandent conseil le font principalement suite aux résultats obtenus aux évaluations des enseignements par les étudiantes et étudiants. MF répond que peut-être 3-4 personnes ont consulté spécifiquement pour discuter des résultats. MF explique qu'elle ne compte pas les courriels ni les téléphones dans ces heures de conseil, uniquement les heures de rencontre en « face-à-face ». MF clarifie aussi que les heures de conseil ont baissé cette année en raison de la fin du projet d'introduction des acquis de formation.

DS demande pourquoi il est si difficile de sortir des statistiques sur les cursus. VFL explique sa perception en disant que les données sont légèrement différentes dans C-Academia et IS-Academia et qu'elle essaie de trouver des solutions avec le SITEL. VFL donne l'exemple d'une étudiante qui a débuté ses études en AJM pour ensuite les abandonner, avant de revenir et de les terminer avec succès. La date de début des études est toujours le début d'études la première fois, ce qui a pour conséquence que l'étudiante, bien que n'ayant qu'une seule date de début de cursus, compte à la fois comme ayant abandonné son cursus et comme l'ayant réussi, ce qui fausse les statistiques. Françoise Voillat (FV) explique que c'est lié au numéro d'immatriculation qui doit rester le même, et qu'une étudiante ou un étudiant qui ne paie pas sa taxe universitaire est forcément exmatriculé-e. Elle ajoute que dans C-

Academia on peut voir la variable « mobilité ». JMG clarifie que IS-Academia doit être la base de données de référence.

DS demande si MF a une idée sur la raison de la fluctuation des taux de réponses aux évaluations des enseignements par les étudiantes et étudiants. MF explique que les raisons sont multiples et difficiles à départager ; lors du semestre d'automne 2018 une campagne de communication avait été mise en place, ce qui a clairement contribué à faire monter les taux de réponse. Maintenir un taux de réponse satisfaisant est une préoccupation du Bureau qualité : pour ce faire il s'agit de communiquer régulièrement sur la procédure, sans pour autant lasser. Toute suggestion sur la manière d'optimiser la communication est bienvenue.

5. Projets en cours

VFL et MF résumant les projets en cours :

Février 2020: 1er rapport statistique annuel sur les projets FdT
Février – mars 2020: Enquête mobilité (qualité / durabilité)
Avril 2020 : Numéro spécial UniNews sur l'innovation pédagogique (les 10 ans des PPI)
Mai 2020 : Conférence sur l'innovation pédagogique (les 10 ans des PPI)
Mai 2020: Enquête de satisfaction sur les services (2ème édition)
Août 2020: Accréditation: rapport d'auto-évaluation
Automne 2020: Double enquête: doctorant-e-s et docteur-e-s
Automne 2020: Accréditation: visite des expert-e-s
Et aussi:
Le projet acquis de formation continue avec l'introduction d'objectifs d'apprentissage
Rapports statistiques sur les cursus (évolution des effectifs)

André Kuhn (AK) remarque que l'analyse des résultats de l'enquête OFS auprès des diplômées et diplômés des hautes écoles ne figure pas sur la liste de projets. VFL répond qu'il s'agit d'un oubli : l'OFS nous enverra les résultats à l'automne et le BQ s'occupera de les analyser.

NPC demande une clarification sur la représentativité de l'échantillon de l'enquête OFS. VFL explique que l'enquête auprès des diplômées et diplômés des hautes écoles est envoyée à l'ensemble des diplômées et diplômés de l'année précédente (diplômé-e-s 2018 pour l'enquête 2019). Pour ce qui est de l'enquête sur la situation sociale des étudiantes et étudiants, qui aura lieu en 2020, l'UniNE a payé pour augmenter l'échantillonnage de l'UniNE, afin que les résultats soient représentatifs non seulement pour l'UniNE dans son ensemble, mais aussi pour chaque cursus.

FV souligne l'importance des acquis de formation pour parler de l'avenir des étudiantes et étudiants et informe que lors d'une soirée de Master à UniGE on a remarqué l'importance des acquis de formation dans les discours.

6. Accréditation

VFL rappelle le calendrier de la procédure d'accréditation.

Elle informe de la date de la pré-visite des expertes et experts le 21 octobre 2020 et de leur visite du 2 au 4 décembre 2020. Elle demande aux membres de la commission de pré-réserver les 2, 3 et 4 décembre dans leur agenda dans la mesure du possible, car des entretiens sont prévus avec les expertes et experts.

VFL continue avec l'explication du processus d'auto-évaluation et les étapes importantes. Nous avons reçu un « template » du rapport d'auto-évaluation de la part de l'AAQ. Le rapport n'est pas un document destiné à faire la promotion de l'Université, à nous mettre en avant sous un angle favorable, mais à faire un bilan fidèle de notre fonctionnement et de la situation. La rédaction du rapport sera en grande partie effectuée par le BQ, mais l'idée est qu'un comité de pilotage suive de près le processus et donne son avis sur la manière de procéder, en plus d'effectuer des relectures du document.

VFL donne un aperçu du déroulement du processus d'auto-évaluation lors des audits passés.

VFL parle de la composition potentielle du comité de pilotage et demande aux membres de Qualis ce qu'ils en pensent (voir la diapositive ci-dessous).

PROCESSUS D'AUTO-ÉVALUATION

– **Accréditation 2019-2021** (envisagé):

- COPIL: VR finances et accréditation, secrétaire général, Bureau qualité (deux conseillères), 1 représentante ou représentant du corps professoral, 1 du corps intermédiaire, 1 du corps étudiantin, 1 du personnel administratif et de bibliothèques. Les 4 représentant-e-s sont nommé-e-s par l'AU.
- Structure étudiée par le COPIL, conseil du COPIL au BQ
- Rédaction par le Bureau qualité, séances régulières avec le VR
- Approbation d'une version intermédiaire par le COPIL
- Discussion lors d'une séance Qualis + Mise en consultation interne
- Adoption de la version révisée par le rectorat

+ communication ponctuelle «En route pour l'accréditation»

Bureau qualité Commission Qualis 10.12.2019

VFL explique que la séance Qualis du printemps prochain sera en grande partie consacrée à l'auto-évaluation et que les membres de la commission seront consultés sur le rapport. La réception de cette proposition est globalement positive. Une discussions s'ensuit.

Olivier Crevoisier (OC) demande quel est le planning du travail à faire pour ce rapport. VFL répond que le planning n'est pas encore fixé et qu'un rétro-planning sera décidé au mois de janvier, au retour du secrétaire général. A priori il faudrait avoir terminé la rédaction du premier jet avant Pâques 2020, pour avoir le temps nécessaire pour des discussions et mises en consultation avant la pause estivale.

NPC demande comment organiser le retour/les commentaires de la communauté universitaire : qui sera l'intermédiaire entre les membres de la communauté et le Bureau qualité/comité du pilotage ? VFL confirme qu'effectivement il est important d'anticiper ce type de question organisationnelle pour assurer que la procédure ne soit pas alourdie.

OC demande quels défis le BQ prévoit pour cette procédure. VFL estime de son point de vue qu'il y a un réel défi relatif à la communication sur la procédure d'accrédiation : comment pourrait-on mieux communiquer auprès de la communauté ? comment impliquer la communauté dans cette procédure ?

AK demande si l'Assemblée de l'Université (AU) a été avertie qu'on envisageait de la solliciter pour composer le COPIL. Ce n'est pas encore le cas car on a cherché au préalable à sonder la commission Qualis et à obtenir l'aval du rectorat. AK souligne qu'il faudrait contacter la présidente de l'AU au plus vite afin que l'AU puisse proposer des représentant-e-s. DS ajoute que la prochaine séance de l'AU est prévue pour le jeudi 5 mars 2020 et qu'il faudra avoir constitué le comité avant cette date. A voir si l'AU souhaite organiser une séance extraordinaire ou si la sélection des représentantes et représentants peut se faire par e-mail.

FV demande si la qualité des infrastructures de l'Université sera évaluée lors de la procédure d'accréditation. VFL montre le standard de qualité en lien avec l'infrastructure : « *4.1 - La haute école ou l'autre institution du domaine des hautes écoles, avec sa collectivité responsable, présente les garanties suffisantes, en termes de personnel, d'infrastructures et de ressources financières pour réaliser ses objectifs stratégiques et assurer sa pérennité. La provenance, l'affectation et les conditions du financement sont transparentes.* »

VFL explique que les expertes et experts ne vont pas venir vérifier la qualité de l'Université, mais s'assurer qu'il y a des procédures d'assurance qualité en place et que le rapport d'auto-évaluation correspond bien à la réalité.

7. Divers

VFL rapporte le message reçu de la part de M Herold, nouveau membre de la commission Qualis qui ne pouvait pas être présent à la séance. Il partage une idée vue à l'étranger : « *Les facultés de nombreuses grandes universités proposent sur la page dédiée à une matière donnée un onglet ou un lien permettant de consulter les statistiques d'enseignement du professeur et du cours au moment de vouloir s'y inscrire. Etant conscient que cela n'a pas forcément d'utilité au niveau du bachelor lorsqu'il y a un tronc commun, il me semble que cela pourrait être un outil très utile, tant pour les étudiants de master qui souhaitent se spécialiser, qu'une forme d'assurance que les Professeurs essaient toujours d'améliorer leur cours et leur façon d'enseigner.* »

Le Bureau qualité remercie M Herold de la proposition. MF n'est pas loin de partager sa vision en lien avec les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) et les résultats de celles-ci. Mais elle rappelle que pour l'instant, à l'UniNE cette idée ne rentre pas dans la procédure adoptée. Les résultats des questions principales des EEE sont partagés avec la ou le responsable de cursus et la doyenne ou le doyen de la faculté. Les commentaires des EEE restent confidentiels et seul-e l'enseignante ou l'enseignant y a accès sur IS-Academia.

JMG ajoute que la procédure a été harmonisée et retravaillée en 2018, avec une clarification du suivi et des responsabilités, et qu'il ne semble pas opportun de la modifier à nouveau à court terme.

JMG, MF et VFL remercient les membres de leur participation.

La séance est levée à 14h00.